

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

Affaire suivie par : Patrick SCORCIONE
Ligne directe : 05.16 09 56 50
Mail : pscorcione@lacharente.fr

Aigre, le 23 décembre 2021

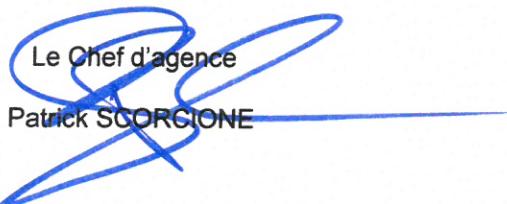
**Communauté de communes
Cœur de Charente
Pôle Aménagement - Environnement
5, avenue Paul Mairat
16230 MANSLE**

Par courrier électronique du 20 décembre 2021 vous sollicitez mon avis sur le projet de constructions d'une habitation, objet du permis de construire n° PC 016 024 21 X0013, sur le territoire de la commune d'Aussac-Vadalle, lieu-dit « Le grand Plantier ».

Après examen je vous informe que j'émets un avis défavorable pour les conditions d'accès depuis la route départementale n°115.

L'accès qui utilise les parcelles 155 et 156 doit en effet être commun pour la desserte du lot voisin (parcelles n°157 et 162 - objet du PC X0014), conformément aux avis déjà formulés par mes services le 29 mars 2016, le 17 octobre 2017, le 02 mars 2020 et le 06 septembre 2021.

Telles sont les informations que je souhaitais porter à votre connaissance.


Le Chef d'agence
Patrick SCORCIONE

Copie : Classement dossier

Correspondance à adresser au

Conseil général - 31 boulevard Émile Roux - 16917 ANGOULÈME Cedex 9
www.cg16.fr